

TROIS ANNÉES APRÈS LE PUTSCH QUI L'A PORTÉ AU
POUVOIR

Décembre 1968

Le général Mobutu veut avant tout établir l'autorité de l'Etat à Kinshasa

TROIS ANNÉES APRÈS LE PUTSCH QUI L'A PORTÉ AU POUVOIR, LE GÉNÉRAL MOBUTU ASPIRE TOUJOURS À RESTAURER LE PRESTIGE DE SON PAYS, GRAVEMENT ALTÉRÉ APRÈS LES DÉSORDRES QUI Y SÉVIRENT DE 1960 À 1965, ET À ÉTABLIR AUSSI SOLIDEMENT QUE POSSIBLE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT CONGOLAIS.

POUR DONNER DE SON PAYS UNE IMAGE NOUVELLE AUX CHANCELLERIES ÉTRANGÈRES, IL MET UN TERME À L'AFFAIRE DES MERCENAIRES, SE RAPPROCHE DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCAM, SE POSE EN CHAMPION DE L'UNION DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (UEAC).

POUR RENFORCER SON RÉGIME, IL PREND DIVERSES MESURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES ET FAIT EXÉCUTER L'ANCIEN CHEF REBELLE PIERRE MULELE. EN ACCOMPLISSANT CET ACTE ARBITRAIRE, LE GÉNÉRAL MOBUTU, QUI S'APPRÊTE À ACCUEILLIR SES PAIRS À KINSHASA À L'OCCASION DU « SOMMET » DE L'OCAM, ENTEND PROUVER QU'IL TIENT EN MAIN SON PAYS ET RESTE SEUL JUGE DES ACTES QUE LUI DICTE LA RAISON D'ÉTAT.

PAR PHILIPPE DECRAENE

Les travaux de la conférence panafricaine de l'OUA de septembre 1967 ayant été assombris par l'agitation entretenue au Kivu par les mercenaires blancs mutinés, le chef de l'Etat congolais met tout en œuvre pour empêcher les mutins de poursuivre leurs activités en territoire congolais. Il fait pression sur le gouvernement du Rwanda pour que ce dernier livre les cent vingt hommes du colonel Schramme. Après la chute de Bukavu et la reprise du Kivu par l'armée nationale congolaise, les mercenaires, parmi lesquels une vingtaine de Français, ont en effet trouvé asile en territoire rwandais. Plusieurs centaines d'anciens gendarmes katangais les accompagnent avec leurs familles.

M. Grégoire Kayibanda, président de la République du Rwanda, résiste à toutes les pressions et refuse d'accéder aux désirs du général Mobutu. Tous les efforts de médiation de l'Organisation de l'Unité africaine échouent. En janvier, Kinshasa rompt les relations diplomatiques avec le Rwanda.

L'affaire est évoquée à Niamey au cours du « sommet » de l'OCAM et M. Diori Hamani, président du Niger, déploie des prodiges de diplomatie pour éviter une brouille ouverte entre le général Mobutu et le président Kayibanda.

En avril, les mercenaires sont rapatriés en Europe après que les gendarmes katangais ont, les uns regagné le Congo, les autres trouvé asile en Zambie. Le colonel Schramme, arrêté en Belgique, est mis en liberté provisoire en août.

Après des mois de négociations et de polémiques, les relations diplomatiques entre Kinshasa et Kigali sont normalisées.

Rapports ambigus avec l'Afrique francophone

Un sérieux rapprochement s'esquisse alors avec l'ensemble des pays d'Afrique

francophone à l'occasion du « sommet » de l'OCAM. Les Congolais, traités avec des égards particuliers à Niamey, sont sensibles à l'accueil qui leur est réservé. Le voyage officiel du général Mobutu en Côte d'Ivoire scelle l'union retrouvée. Mais quelques semaines après la clôture des travaux de la conférence de Niamey — à la surprise générale — le Congo-Kinshasa se joint au Tchad et à la République Centrafricaine pour créer les Etats-Unis d'Afrique centrale (EUAC).

La constitution de ce nouveau groupement porte un coup sérieux à l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale (UDEAC), au sein de laquelle restent groupés le Congo-Brazzaville, le Cameroun et le Gabon. La charte de l'Organisation, très vite rebaptisée Union des Etats de l'Afrique centrale (UEAC), est publiée en février à Kinshasa, signée en avril à Fort-Lamy. Le général Mobutu en devient le premier président.

Les chancelleries s'interrogent sur les raisons qui ont présidé à la création de ce nouvel ensemble à la naissance duquel certains affirment que les Etats-Unis d'Amérique ont présidé. L'intérêt du regroupement ne semble en tout cas pas évident. Entre deux Etats appartenant à la zone franc et un troisième qui dispose de sa propre monnaie — le zaïre, — entre deux Etats pauvres et un troisième dont l'économie est très développée, les chances de coopération paraissent réduites.

La mise en route effective de l'Union douanière soulève des difficultés pratiques considérables. Brazzaville et Pointe-Noire constituent en effet des exutoires naturels du Tchad et de la République Centrafricaine. Il faudra des mois pour que Matadi devienne réellement la porte océane de Fort-Lamy et de Bangui.

En fait, rien de définitif ne semble arrêté. Les trois derniers membres de l'UDEAC n'ont apparemment pas rompu totalement avec la République Centrafricaine et le Tchad. Une relance de l'UDEAC reste possible, au prix de quelques aménagements dont pourraient bénéficier les deux anciens partenaires qui ont décidé de lier leur sort à celui du Congo-Kinshasa. Aux fêtes marquant le troisième anniversaire de la prise du pouvoir par le général Mobutu le général Bokassa omet d'ailleurs intentionnellement de se faire représenter, et entre Bangui et Kinshasa les rapports semblent déjà en voie de détérioration.

Guet-apens et raison d'État

Avec ses concitoyens, le général Mobutu opte pour une fermeté sans faille. L'exécution de l'ancien chef rebelle Pierre Mulele ne s'explique pas autrement. Attiré dans un guet-apens monté à Brazzaville par M. Justin Bomboko, ministre congolais des affaires étrangères, le chef de la rébellion du Kouilou est jugé, puis fusillé, après un retour qui devait être marqué par la réconciliation.

Selon les dirigeants de Kinshasa, Pierre Mulele s'apprêtait à reprendre les armes. C'est ce qu'affirme l'ambassadeur du Congo à Tunis, qui fait état de l'arrestation de cinq cents mule-listes. La soumission de trente mille rebelles au Kouilou en novembre tendrait à accréditer cette thèse. Mais le gouvernement qui avait envoyé des troupes dans cette province après l'élimination de Mulele avait commencé par nier que des troubles y eussent éclaté.

Un certain mystère plane en fait sur les conditions de la capture de l'homme qui passait pour l'héritier spirituel de Lumumba. La manière même dont il est mort prête à controverse. De source privée, certains affirment qu'il a été tué avant que son jugement ne soit annoncé. Tout ceci suscite de violentes réactions d'hostilité à l'encontre du général Mobutu, qui ne s'en émeut guère et passe outre aux attaques personnelles. Le gouvernement de Brazzaville rompt les relations diplomatiques avec celui de Kinshasa. Le trafic fluvial entre les deux Congos est, une fois de plus, interrompu.

Au sein même de l'OCAM, d'autres Etats ne cachent pas leur mécontentement. La

réunion du « sommet » de janvier 1969 semble un moment compromise. Il faut que le secrétaire général de l'OCAM entreprenne une tournée des capitales africaines pour apaiser les esprits, tandis que M. Bomboko agit de même pour expliquer le point de vue de son gouvernement. Cette double démarche permet de préserver, une fois de plus, la cohésion de l'organisation et de triompher de l'épreuve.

Une ferme reprise en main du pays

Dans le cadre de cette politique de fermeté, le chef de l'Etat congolais engage une épreuve de force avec les étudiants, avec les concussionnaires, avec les politiciens, qu'il s'agisse de véritables opposants ou simplement d'hommes qui n'approuvent pas sans réserve sa politique.

En janvier, des étudiants ayant manifesté à l'occasion de la visite à Kinshasa du vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, sont l'objet de sanctions. En février, M. Kanza Dolomingo, président de l'Union générale des étudiants congolais (UGECO), est arrêté. En juin, les examens d'Etat, équivalents locaux du baccalauréat, sont annulés. En novembre, des étudiants de Lovanium voient leurs bourses suspendues.

Les structures du parti gouvernemental, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), sont réorganisées dès le début de l'année. En juillet, M. Mungul-Diakha, ministre de l'éducation nationale, est démis de ses fonctions. En août, deux remaniements ministériels, à quarante-huit heures d'intervalle, permettent au général Mobutu d'accroître l'efficacité de l'action qu'il a entreprise.

Certes, en avril, le chef de l'Etat déjoue une conspiration organisée contre lui, ce qui tendrait à prouver que les nostalgiques du régime civil ne désarment pas. Certes, ici où là, des assassinats d'Européens ont encore lieu : en mars, des éléments de l'ANC tuent un planteur français au Kivu, ce qui entraîne la condamnation de deux officiers dont un lieutenant-colonel ; en octobre, un missionnaire suisse est tué au Katanga. Mais le Congo de 1968 ne ressemble déjà plus à celui des années 1960-1965. Un redressement incontestable s'est opéré, comme se plaisent à le souligner les autorités congolaises elles-mêmes, en novembre, à l'occasion de l'installation de M. Marcel Lihau, professeur à la faculté de droit de Lovanium, dans ses fonctions de président de la Cour suprême.

Une nouvelle relance économique

C'est dans le domaine économique que les progrès du régime sont les plus remarquables. Le général Mobutu, qui procède à une profonde réforme monétaire, accentue le contrôle de l'Etat sur les grandes entreprises. En janvier, tous les chemins de fer congolais passent sous direction gouvernementale. En février, trois administrateurs de la Gecomim, héritière de l'Union minière du Haut-Katanga, sont arrêtés. Parmi eux se trouvent le président du conseil d'administration, M. Jean-Baptiste Kibwe. Six ingénieurs suisses, rapidement libérés, sont également privés de liberté durant quelques jours. En mai, la Gecomim, qui était une société d'économie mixte, devient société d'Etat. En mars, une vaste opération de police est entreprise contre les trafiquants de diamants du Kasai.

Les prix, qui ont décuplé depuis la proclamation de l'indépendance en 1960, commencent à se stabiliser. Les ruptures de stocks, si fréquentes à Kinshasa au cours des années 1965 et 1966, ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Le retour à une certaine paix permet la réouverture des marchés à l'intérieur du pays, le réensemencement des champs, la remise en exploitation des plantations, les investissements reprennent. Des firmes britanniques, comme les automobiles Leyland, américaines, comme l'Union Carbide ou la société Panam, s'intéressent à l'implantation d'industries ou de nouveaux équipements. Tandis que la Zambie

éprouve des difficultés pour maintenir le niveau de sa production de cuivre, le Congo-Kinshasa accroît la sienne. En novembre, le général Mobutu inaugure à Kamoto, près de la ville katangaise de Kolwezi, un concentrateur géant qui permettra de porter de 319 000 à 350 000 tonnes la production congolaise annuelle de minerai de cuivre.

A l'extérieur de la capitale, la vie reprend à Kisangani (ancienne Stanleyville), ravagée par les combats de 1964, à Lubumbashi (ancienne Elisabethville). Le port de Matadi se développe. Le projet hydro-électrique d'Inga est en cours de réalisation. Simultanément, les sociétés privées belges font une rentrée remarquable tandis que capitalistes américains et français s'inquiètent d'une « recolonisation » éventuelle mais ne prennent aucune initiative propre à l'endiguer ou simplement à la concurrencer.

A la fin de cette année la Belgique, qui compte plus de trois mille coopérants en service en territoire congolais, reste le principal partenaire de son ancienne colonie. Aucun autre Etat n'a réellement tenté de prendre la relève des Belges, pas même la France, qui souhaite cependant jouer un rôle culturel important. La faiblesse actuelle des moyens financiers du gouvernement français, le manque total d'imagination du « lobby congolais » en France — nostalgique de l'époque de M. Tshombe — contraignent les militaires de Kinshasa à se tourner, une fois de plus, vers l'ancienne métropole.

PHILIPPE DECRAENE

Mots-clés

- **Afrique**
- **République démocratique du Congo**
- **Rwanda**
- **Armée**
- **Conflit**
- **Coup d'État**
- **Économie**